

Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation

AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) – **CGT Educ'Action** – **CLIVE** (Centre de Liaison et d'Information Voyage Ecole) – **DEI-France** (Défense des Enfants – International) – **FCPE** (Fédération des conseils de parents d'élèves) – **FERC-CGT** (Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture) – **ICEM-Pédagogie Freinet** (Institut Coopératif d'Ecole Moderne) – **Intermèdes** – **RESF** (Réseau Education Sans Frontière) – **Sud Education** – **SNUipp-FSU** – **Solidarité Laïque**.

Et les membres du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope :

ABCR (Association Biterroise Contre le Racisme) – **ALPIL** (Action pour l'insertion sociale par le logement) – **AMPIL** (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement) – **ASAV** (Association pour l'accueil des voyageurs) – **ASEFRR** (Association de Solidarité en Essonne avec Les familles roumaines et rroms) – **Association Solidarité Roms de Saint-Etienne** – **CCFD-Terre solidaire** – **LA CIMADE** (Comité intermouvements auprès des évacués) – **CLASSES** (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats) – **FNASAT-Gens du voyage – Hors la Rue** – **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme) – **MDM** (Médecins du Monde) – **Mouvement catholique des gens du voyage** – **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) – **Rencontres tsiganes** – **ROMAQUITAINE - RomActions** – **Romeurope 94** – **Secours catholique (Caritas France)** – **SICHEM** (Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants) – **Une famille un toit 44** – **URAVIF** (Union régionale des associations pour la promotion et reconnaissance des droits des Tsiganes et des Gens du Voyage d'Ile-de-France)

Et les Comités de soutien de Montreuil, le Comité de soutien de Limeil / Brevannes, le Comité de soutien 92 Sud, le Collectif Romeurope nantais, le Collectif de soutien aux familles rroms roumaines, le Collectif Rroms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif Romyvelines, le Collectif de soutien aux familles roms de l'agglomération orléanaise, le Collectif des sans-papiers de Melun, Collectif solidarité Roms et gens du voyage du Nord, le Collectif Solidarité Roms Toulouse.

Paris, le 4 septembre 2012

Pas d'enfant Rom sans école à la rentrée !

Le Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Education (CDERE) qui regroupe syndicats de l'Education et associations s'inquiète de l'avenir des enfants Roms victimes des évacuations durant l'été : des enfants qui avaient commencé une scolarisation ont vu leur lieu de vie détruit, leur cartable et leurs affaires scolaires disparaître avec leurs affaires personnelles et leurs repères.

Combien de ces enfants pourront ce jour de rentrée retrouver le chemin de l'école ?

Des signes contradictoires sont donnés par le gouvernement. La circulaire interministérielle du 26 août 2012 propose un cadre d'accompagnement anticipé des personnes concernées par ces évacuations. Le 28 août, Mme Pau Langevin, Ministre déléguée à la Réussite Educative réaffirme le droit à la scolarisation de tous les enfants quel que soit leur lieu de vie et reconnaît les difficultés auxquelles sont confrontées les familles Roms pour faire valoir ce droit. Cependant des évacuations sans solution pérenne se multiplient dans la précipitation.

Pour le CDERE, le droit à l'Education des enfants Roms n'est pas négociable. La France a ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant : elle doit scolariser tous les enfants vivant sur son sol, sans distinction d'origine, quel que soit leur lieu de vie.

Le CDERE rappellera ces exigences lors de sa rencontre avec la Ministre déléguée le 11 septembre prochain.

Contact presse :

Lola Schulmann, CNDH Romeurope : 06 35 52 85 46